

Je modifie ma société :

Vous souhaitez modifier les activités de votre société.  
Vous trouverez-ci-dessous la liste des pièces.

**TYPE DE FORMALITES :**  
**MODIFICATION ADJONCTION OU SUPPRESSION PARTIELLE**  
**ACTIVITES.**

Formulaires à fournir :

Formulaire de modification d'une entreprise (M2) : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R17342>

Pièces justificatives à fournir :



POUR LA SOCIETE

➤ **Dans tous les cas :**

- 1 copie du procès-verbal, certifiée conforme par le représentant légal.
- 1 copie des statuts mis à jour, certifiée conforme par le représentant légal.
- 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales (*Le journal de Saint-Barth ou le Pélican ou France Antilles*) indiquant le nom du journal et la date de parution. Ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.

➤ **En cas d'achat ou d'apport d'un fonds de commerce :**

- 1 copie de l'acte d'achat ou d'apport portant mention de l'enregistrement auprès de la Collectivité de Saint-Barthélemy et, si l'acte ne comporte pas le droit au bail, 1 copie du justificatif du local.
- 1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.
- Si un avis a été publié au BODACC, 1 copie de l'avis ou de la facture.

➤ **En cas de location-gérance ou gérance-mandat d'un fonds de commerce :**

- 1 copie du contrat de location-gérance ou de gérance-mandat portant mention de l'enregistrement auprès de la Collectivité de Saint-Barthélemy si le contrat est à durée indéterminée et, si l'acte ne comporte pas le droit au bail, 1 copie du justificatif du local.

1 copie de l'attestation de parution dans un journal d'annonces légales indiquant le nom du journal et la date de parution ou 1 exemplaire du journal d'annonces légales ayant publié l'avis.



AUTRES PIÈCES

➤ **En cas de signature du formulaire par une autre personne que le représentant légal**

1 original du pouvoir nominatif signé par le représentant légal, sauf si les actes comportent la procuration donnée au signataire du formulaire.